

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et le 19 Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAZIERT, régulièrement convoqué, s'est réuni, en raison des mesures sanitaires actuelles, au Foyer Communal, sous la présidence de Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire.

Etaient présents : CALVET Sébastien, CLERC Benjamin, DUFOUR Guy-Noël, DURAND Pierre-Jean, GAIKOWSKI Yolande, LAMBERT François, MEUNIER Xavier, PASINI Philippe, PEYVERGES – BERNARD Christine et SERRES Muriel.

Procuration : TRAVERT Valérie à LAMBERT François.

Absent excusé : NEANT.

Secrétaire de Séance : Yolande GAIKOWSKI.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 septembre 2020.

Le compte-rendu de la réunion du 17 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité

2. Délibération à prendre concernant les travaux de rénovation des vitraux de l'église.

Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert, indique au Conseil Municipal que 3 devis ont été demandés, avec un échelonnement des travaux sur 3 années, à raison de 2 baies par an.

Pour chaque baie, les travaux comprennent 3 prestations :

- Démontage des vitraux pour restauration totale en atelier et remontage,
- Location échafaudage,
- Remplacement des protections grillagées extérieures.

La baie N° 2, particulièrement endommagée, doit être remise en état de toute urgence, afin d'éviter une progression de la détérioration.

Les montants de la totalité des travaux selon les devis des maîtres verriers, reçus en Mairie, sont les suivants :

Entreprise Darès	43 846,00 € H.T.
	soit 52 615,00 € T.T.C.
Entreprise Bonnafous	33 796,00 € H.T.
	Soit 34 916,00 € TTC

Les montants détaillés des prestations sont présentés au conseil

Une troisième entreprise, Toucouleur, n'a pas souhaité donner suite, car elle ne veut pas prendre d'assurance décennale en raison du coût associé.

Au vu de ces informations, le choix de l'entreprise Bonnafous est approuvé à l'unanimité.

Pour l'année 2021, le devis à signer quand le dossier subvention sera établi est de 12 040,00 € H.T., soit 12 440,00 € T.T.C.

Estimation des subventions :

- Etat DETR 20 %
- Région FRI 20 %
- Département DDR 10 %
- Fondation du Patrimoine 30 %
- Autofinancement 20 %

Le Maire présente le plan d'investissement prévisionnel pour 2021 qui comprend cette opération vitraux, les travaux liés à la descente du secrétariat et du bureau du Maire au RDC (voir point 3) et l'aménagement d'une aire de convivialité près du terrain de basket. Les montants estimés ainsi que les aides attendues pour ces deux autres dossiers sont présentés. Le Maire explique toutes les démarches en cours pour monter les dossiers de subvention et les contacts qu'il a déjà eus.

Compte tenu de toutes ces informations, le plan de financement prévisionnel de la première tranche des vitraux est approuvé à l'unanimité.

3. Délibération à prendre pour les travaux d'accessibilité et d'isolation de la Mairie.

François Lambert présente les travaux associés à cette opération avec un tableau des devis déjà reçus ou attendus. Compte tenu des informations encore à venir, la délibération est repoussée à la prochaine réunion du Conseil Municipal. Avant cela, la commission travaux étendue à l'ensemble des conseillers sera convoquée pour examiner tous les devis pour cette opération ainsi que pour l'aménagement de l'aire de convivialité.

4. Délibération concernant la remise en état du Chemin des Senteurs

2 devis sont présentés :

- Entreprise Mondin : 1 705,00 € T.T.C.
- Entreprise Brocardo : 2 376,00 € T.T.C.

Le choix est porté sur l'entreprise Brocardo pour 2 raisons : Cette entreprise a déjà les travaux des Chemins Ruraux en cours. D'autre part le tonnage des matériaux utilisés est plus conséquent (45 Tonnes au lieu de 26).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

5. Décisions concernant les propositions des 2 Comités consultatifs « Information, Communication et Vivre Ensemble » et « Animations et Fêtes ».

Suite aux 3 comptes rendus rédigés par les Animateurs des groupes, une liste des grands axes de travail est présentée au Conseil pour discussion et validation.

Après modification mineure, la liste des 10 points retenus est approuvée à l'unanimité.

Cette liste est annexée à ce compte-rendu.

Un mail va être envoyé par la Mairie à tous les participants aux réunions des Conseils Consultatifs des 7 et 21 octobre 2020, avec les comptes rendus des réunions et la liste votée par le Conseil.

6. Délibération concernant la proposition d'aliénation des terres agricoles et autorisation à donner au Maire de réaliser la vente d'une partie de la parcelle ZB 9.

Le bornage de la parcelle a été effectué par Mr Cassou, géomètre expert, en présence de Mr Jean-François Favre et son fils, acquéreurs de la parcelle, et du Maire Guy-Noël Dufour.

Un prix de vente de 6000 Euros/Ha et un partage des frais de Géomètre ont été agréés lors d'une rencontre le 6 novembre à la Mairie.

Le géomètre doit nous informer de la surface exacte de la partie vendue (environ 8000 M2)

La vente de la partie cultivée de la parcelle ZB09 est approuvée à l'unanimité.

7. Délibération concernant l'accompagnement patrimonial et appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA.

La Communauté de Communes de la Ténarèze avec toutes ses communes membres dispose d'un patrimoine important. Elle propose de mutualiser un service de gestion patrimoniale en commençant par la réduction des dépenses énergétiques.

Dans cet objectif, la Communauté de Communes de la Ténarèze a répondu à un « Appel à Manifestation d'Intérêt » intitulé AMI SEQUOIA. La commune doit confirmer son intérêt par délibération.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

8. Délibération autorisant le recrutement d'un agent recenseur.

Un recensement de la population est prévu pour début 2021 et nécessite le recrutement d'une personne à cet effet.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

9. Délibération autorisant le versement de frais de déplacement de l'agent recenseur.

Dans le cadre de la mission de recensement, le Conseil Municipal à la possibilité de verser une indemnité des frais de déplacement à l'agent recenseur.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

10. Adhésion à l'ADDA 32.

Organisme culturel du Département.

La cotisation est de 0.25 Euros par habitant et par an.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

11. Questions diverses / Tour de table.

- Le projet d'installation d'une antenne-relai 3G - 4G sur le Château d'eau suit son cours, cette solution restant le meilleur compromis, malgré le fait que, THEORIQUEMENT, 2 à 3 foyers (sur 83) ne seraient pas couverts par cette antenne. Les habitants concernés ont commencé à être contactés et des solutions sont envisagées en particulier grâce aux futurs équipements de communes voisines. L'antenne doit être installée par SFR, (opérateur leader pour Blaziert) d'ici juillet 2021. Les 3 autres opérateurs auront également leur antenne sur ce château d'eau.

- Gestion du Bulletin Municipal Trimestriel

Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert propose une réunion de concertation de la Commission « Information Communication » pour définir une organisation pour la réalisation des BM .Une date possible est le mercredi 25 novembre à 19 h 30.

- Il serait souhaitable que les agriculteurs qui empruntent les routes communales prennent le temps d'enlever les grosses mottes de terre qui tombent des roues des tracteurs en quittant les champs.

- Un Conseiller fait état d'une demande faite par un agriculteur afin que tous les membres du Conseil soient informés du litige qui l'a opposé à son voisin à propos du bruit créé par sa pompe pour l'irrigation. Monsieur le Maire fait un résumé factuel de cette affaire.

- Ce même agriculteur a également fait la demande que les nouveaux acquéreurs de maisons sur la commune soient sensibilisés sur les nuisances découlant de l'activité agricole (épandages, moissons, bruits, etc..). Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert répond qu'aucune information systématique ne sera faite mais que, au cas où un acheteur potentiel questionne la mairie sur tel ou tel point, il en profitera pour le sensibiliser sur ces nuisances potentielles.

- La Banque Alimentaire recherche des bénévoles pour le week-end des 27 et 28 novembre à Condom (si intérêt, s'adresser à Muriel Serres).
- Lors de la dernière AG du SICTOM du 18.11, le Président a renouvelé sa demande de prêter plus d'attention au tri des déchets, qui reste insuffisant sur le territoire du SICTOM.
- Lors du prochain CM, il serait souhaitable de prévoir comme point de discussion l'économie d'énergie de la commune par rapport à l'éclairage public.
- Un habitant du village a formulé le souhait que la partie de la parcelle ZB 9 soit échangée contre une autre parcelle qui pourrait être boisée. Le Maire rappelle que la décision a été prise de vendre cette partie.
- Proposition faite par Guy-Noël Dufour, Maire de Blaziert, de planter un arbre pour chaque enfant de Blaziert jusqu'à l'âge de 6 ans (à définir, environ 5 ou 6 arbres). Le Conseil Municipal donne son accord.

Clôture de la séance à 22 h 55.

